



L'info ADA Pays de la Loire n°43

25 octobre 2023



Soutenez les projets apicoles de Loire-Atlantique dans le cadre du budget participatif départemental 2023

Pour la première fois en 2023 le département de Loire-Atlantique organise un budget participatif. Ce système permet qu'une partie du financement départemental soit attribué à des projets d'intérêts sélectionnés par les citoyens.

Deux associations membres de l'ADA Pays de la Loire ont proposé des projets:

- L'ASAD 44 propose d'acheter des pièges sélectifs à frelons asiatiques pour les répartir sur le territoire et ainsi lutter contre cette menace.

- Le CETA 44 propose le projet "TONN'AIR BEE" qui consiste en la construction d'un tonneau aménagé conçu pour observer les colonies d'abeilles en toute sécurité grâce à une ruche vitrée. Cette construction sera accompagnée de la mise en place d'un rucher couvert et d'un jardin mellifère.

Nous avons besoin de vous pour que ces projets voient le jour!

Les projets ayant reçus le plus de votes seront retenus.

Nous vous invitons donc à venir voter pour ces projets via le site internet du budget participatif de Loire-Atlantique.

A noter : Vous n'êtes pas obligé de résider en Loire-Atlantique pour pouvoir voter, il vous faut seulement créer un compte sur le site dédié.

En vous remerciant d'avance de votre participation et votre soutien.

Voter et en savoir plus:

Projet de l'ASAD 44 - Pièges sélectifs à frelon asiatique

Projet du CETA 44 - Tonn'air Bee

Budget participatif: Créer un compte et voter



Les apiculteurs professionnels de la région sont invités à découvrir la FFAP le 8 novembre

La **FFAP (Fédération Française des Apiculteurs Professionnels)** qui héberge le SAPCO (Syndicat des Apiculteurs Professionnel du Centre et de l'Ouest) adhérent de l'ADA Pays de la Loire, **tiendra son AG annuelle du 6 au 8 novembre 2023 à Baugé en Anjou** au Château de Grésillon (1310 Rte du Lude, 49150 Baugé en Anjou).

La FFAP invite tous les apiculteurs professionnels (ainsi que ceux en cours d'installation) à venir les rencontrer le mercredi 8 Novembre de 9h à 12h.

Pas besoins de réserver, sauf si vous souhaitez rester manger le midi, dans ce cas merci de vous inscrire avant le 27 Octobre à contact@apipro-ffap.fr et prévoir un paiement sur place de 18€.

Un mot de la part de la FFAP sur cette présentation:

"Chaque région évolue avec ses spécificités locales tout en ayant besoin de se rassembler pour mener des combats communs. Nous vous présenterons donc la FFAP, ses avantages, son investissement et ses actions au niveau national ainsi que son rôle de coordination des SAP régionaux (Syndicats des Apiculteurs Professionnels). Viendra ensuite la présentation des dynamiques et projets du SAPB (Bretagne), du SAPAuRa (Auvergne/Rhône Alpes) et enfin votre syndicat régional, le SAPCO (Centre et Ouest)."

Programme et convocation AG 2023 de la FFAP



Réussir Apiculture: Le numéro de septembre 2023 est accessible gratuitement!

Le dernier numéro de la revue **Réussir Apiculture** est accessible **gratuitement** en ligne pour toute personne intéressée.

Vous pourrez notamment y trouver les dernières actualités de la filière et un dossier thématique sur la transformation du miel.

Réussir Apiculture - Numéro de septembre 2023

Réussir Apiculture, qu'est-ce que c'est?

- Réussir Apiculture est un magazine trimestriel rédigé par des experts en apiculture, des ingénieurs apicoles et des apiculteurs professionnels, tous œuvrant au sein du grand réseau des ADA, d'ADA France et de l'ITSAP – Institut de l'abeille.
- Au-delà de la technique, Réussir Apiculture propose aussi des informations sur la réglementation, la qualité des produits de la ruche ou encore l'économie de la filière, et à chaque numéro, un éclairage sur les cultures mellifères.

Comment recevoir "Réussir Apiculture"

- Il est possible de s'abonner à Réussir pour un montant de 50€ par an.
- Le prochain numéro (décembre 2023) comportera un dossier thématique sur l'activité de pollinisation.

[Site Réussir Apiculture - S'abonner](#)



Rappel enquête en cours - Commercialisation du miel: Votre vision, vos attentes, vos besoins

L'ADA Pays de la Loire souhaite recueillir vos besoins sur la thématique de la commercialisation du miel.

Que vous soyez intéressés par cette thématique ou non nous vous invitons à nous faire part de votre avis et votre vision sur la thématique afin que notre travail (formations, échanges, articles, études, ...) puisse au mieux répondre à vos attentes.

En vous remerciant d'avance pour votre participation.

[Répondre à l'enquête](#)



Calculez le bilan carbone de votre exploitation

6kg de CO2 pour 1kg de miel : et vous ?

Depuis chez vous, en 2h de temps, calculer une estimation de votre bilan carbone grâce à l'outil développé par l'ADA AURA.

Pourquoi le calculer ?

- Identifier les principales sources d'émissions de votre exploitation
- Diminuer votre dépendance aux intrants et votre impact

Envoyez-nous vos données !

- Renvoyer nous votre bilan carbone complété aux adresses suivantes: chloe.juge@ada-aura.org et adapaysdelaloire@gmail.com.
- Nous traitons les données anonymement.
- Notre objectif : créer des références pour vous situer, et réfléchir ensemble à des pistes d'amélioration.

Pour signaler des erreurs sur l'outil, contacter également chloe.juge@ada-aura.org.

[Outil "Bilan carbone" et guide d'utilisation](#)



La MAEC api restera la même en 2024

Les modalités de la MAEC apiculture resteront les mêmes que pour l'année 2023, à savoir:

- Engager minimum 200 ruches dans la mesure (72 pour les porteurs de projets) ;
- Respecter un nombre minimal de 12 colonies par emplacement ;
- Engagement d'un emplacement par tranche de 96 ruches en zones intéressantes pour la biodiversité ;
- Avoir le siège de l'exploitation situé en Pays de la Loire.
- Déposer sa demande d'aide en ligne avant le 15 mai 2024 (pour l'année 2024).

Pour avoir le détail des modalités de cette aide nous vous invitons à consulter la page dédiée du site de l'ADA Pays de la Loire:

[Site ADA PL - MAEC apiculture](#)



Etude sur l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire en 2022

FranceAgriMer a publié une étude sur l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire en 2022.

Les résultats sont accessibles sur la synthèse :

[Etude FranceAgriMer](#)



Pensez à faire votre déclaration de ruches 2023

La campagne de déclaration de ruches obligatoire s'ouvre comme chaque année le 1^{er} septembre pour se finir le 31 décembre et concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles **dès la 1^{re} ruche**.

Une nouvelle version du formulaire Cerfa a été mise en place pour clarifier et améliorer la qualité des données. [Retrouvez le formulaire n°13995*06 ici](#).

La déclaration s'effectue en ligne à partir du [site Mes démarches](#) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire via une interface dédiée. A défaut, elle peut être faite par papier avec un envoi à l'adresse indiquée sur le Cerfa.

Portail



L'enregistrement du webinaire sur les allégations santé en apiculture est disponible

L'enregistrement vidéo du webinaire sur les allégation santé en apiculture organisé par InterApi le 25 septembre 2023 est disponible sur leur chaine YouTube:

Enregistrement du webinaire



Rapport de la DGCCRF sur l'authenticité et la qualité des miels

La DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) a publié un rapport présentant les résultats des contrôles effectués par ses agents en 2021 au sein de la filière apicole, que ce soit auprès des producteurs, des importateurs, grossistes, centrales d'achat ou encore des distributeurs en ligne.

Les résultats sont à retrouver sur leurs site internet:

Rapport DGCCRF



Podcast sur l'apiculture

Après [l'initiative de l'ADA Occitanie](#) en matière de podcast c'est au tour de l'ITSAP de proposer un podcast destiné aux apiculteurs et apicultrices et nommé "Piqué d'apiculture".

Le premier épisode est consacré au frelon et le second, à venir, sera consacré à l'écotoxicologie.

Podcast disponible sur Deezer et Spotify (chercher "Piqué d'apiculture").



Rubrique des annonces

Exploitation en Vendée cherche un-e repreneur-euse

Petite exploitation apicole située à Luçon, en Vendée, labellisée AB avec atelier de gelée royale et transformation cherche un repreneur.

- 60 colonies avec abeilles Buckfast d'une lignée de qualité. 70% reines 2023 le reste reines 2022. Comprenant 7 colonies, génétique sélectionnée pour la gelée royale (production 2023 de 4.50kg).
- Dont 40 ruches et 20 ruchettes sur palettes plastiques, 70 hausses et 20 haussettes bâties, 20 trappes à pollen.
- Matériel de greffage pour la gelée royale (1 cage à reine, barrettes et portes lattes), soit 15 000€.
- Matériel de labo de transformation (pain épice, nougat) : tables inox, four pro, frigo congélateur, trieur pollen, plaque chauffante, robot, trancheuse, maturateur 50kg Thomas, balance de précision, casseroles, soudeuse, thermomètre confiseur, petit matériel... soit 6 000€.
- Contenants : pots, emballage, sacs, piluliers, moules... soit environ 1 500€.
- Également les matières premières pour faire la transformation (1 000€) et du miel récolte 2023 Bio (15 000€).
- Aucun terrain disponible ni matériel d'extraction.

Contact: [06.75.48.64.67](tel:06.75.48.64.67) / caro.martin73@orange.fr

Recrutement d'un animateur/une animatrice au GDS Pays de la Loire

Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Pays de la Loire recrute un animateur / une animatrice pour sa section apicole.

Poste à pourvoir pour janvier 2024.

Plus d'information sur l'offre:

- [Offre d'emploi GDS](#)

Recherche d'un vendeur/animateur nature pour la saison 2024

- Dates: De février à juin 2024 (voir jusqu'à août 2024).
- Temps de travail: 14 heures par semaine. 2 à 3 jours par semaine. Travail le week-end. Possibilité de plus d'heures si besoin.
- Lieu: Mazé (49).
- Missions: Animation de sessions pédagogiques pour les scolaires et le public, vente directe à la ferme, vente sur les marchés, participation ponctuelle aux tâches de l'exploitation.
- Profil recherché :
 - Expérience en animation pédagogique et bon contact avec le public.
 - Ne pas avoir peur des abeilles.

- Quelques connaissances en apiculture serait un plus.
- Maîtrise de la vente/contact client serait un plus.
- Souriant, jovial, avenant, dynamique.
- Permis B obligatoire.
- Un véhicule personnel serait un plus.

Pour en savoir plus: [Offre d'emploi - Vendeur/Animateur nature](#)

Contact: 07 83 96 30 34 / abeillesdeloire@gmail.com

Recherche d'un apiculteur expérimenté pour la saison 2024

- Dates: De janvier à juin 2024 (voir jusqu'à août 2024).
- Temps de travail: 35 heures, 5 jours par semaine.
- Lieu: Mazé (49).
- Missions: Gestion des colonies, production, récolte et extraction du miel, production et récolte du pollen et de la propolis, travail de miellerie, élevage.
- Profil recherché :
 - Plusieurs saisons chez des professionnels.
 - Un BPREA ou un CS apiculture serait un plus.
 - Maîtrise du sanitaire chez l'abeille.
 - Permis B.
 - Autonome, responsable, organisé, méticuleux et ponctuel.

Pour en savoir plus: [Offre d'emploi - Apiculteur expérimenté](#)

Contact: 07 83 96 30 34 / abeillesdeloire@gmail.com

Vous avez une annonce à faire passer ?
Achat / vente de matériel, essaims, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce?
Retrouvez la sur [la page dédiée de notre site internet](#).





Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>